

dans de petites cages pendant sept ans, sans jamais leur permettre d'en sortir, afin d'étudier certaines réactions; on a des déclarations assermentées dans lesquelles on décrit les réactions de chiens qu'on a soumis 24 heures par jour, pendant des mois, à des chocs électriques intermittents, afin de les amener à l'état d'épuisement, d'hystérie et de terreur pour des fins d'étude et des photographies attestent ces déclarations. Des déclarations assermentées ont été déposées devant une commission de chiens—400 en l'occurrence—faisant état de chiens ayant eu les jambes brisées dans une presse et qui sont morts 24 heures plus tard, sans qu'on leur ait administré d'anesthésique.

Je cite ces exemples pour montrer que non seulement nous n'avons pas fait d'étude à ce sujet au Canada, mais encore que nous ne possédons pas ce qu'a tout pays civilisé au monde, c'est-à-dire des lois qui régissent l'octroi des permis aux organismes ou institutions qui doivent utiliser des animaux aux fins de recherches médicales ou scientifiques. De telles lois donnent aux autorités le droit d'accès à ces établissements, pour y vérifier ce qui s'y passe et veiller à ce qu'on ne s'y livre pas à des abus ou à la cruauté envers les animaux, ainsi que le pouvoir de faire observer des règlements.

Tous les députés qui ont pris connaissance de ma motion constatent sans doute que je ne me montre pas dogmatique. Je ne fais pas de recommandations. Vu l'importance de la question, je demande simplement qu'elle soit déferée au comité que désignera le premier ministre, pour y être examinée et étudiée, et que soient entendues les instances de tous les intéressés, afin qu'on décide s'il y a lieu ou non de faire des recommandations particulières à la Chambre des communes et au gouvernement du pays. La proposition est certainement raisonnable.

C'est tout ce que j'ai l'intention de dire à cette étape de l'étude de la motion, mais je m'intéresse vivement à une étape ultérieure. Je songe à la conservation de la faune, animaux, oiseaux ou poissons. Il n'existe pas de frontière internationale en ce qui a trait à la conservation, sur ce continent, des animaux, des oiseaux et des poissons. Ce sujet m'intéresse depuis des années. J'ai visité des organismes intéressés au pays, aux États-Unis, en Europe et au Royaume-Uni.

• (5.10 p.m.)

J'ai été quelque peu stupéfié en apprenant que le gouvernement américain ne s'intéressait à la conservation que depuis deux ans. À l'automne de 1967, Washington lança le programme de recherche sur la faune menacée

d'extinction. À l'exception de l'ODA au Canada, des dispositions prises dans les Prairies et, ces derniers temps, en Colombie-Britannique, en vue de réserver des milliers de zones, notre pays n'a montré aucun intérêt à la conservation de la faune. On a pris cette initiative en Colombie-Britannique quand on a découvert que plusieurs espèces de mouflons étaient en voie d'extinction.

Les organismes scientifiques qui s'intéressent à la question ont déclaré que dans les 150 dernières années, 60 espèces d'animaux et d'oiseaux avaient complètement disparu du continent. Les renseignements scientifiques les plus récents que j'aie pu obtenir révèlent que depuis le début du siècle, 23 espèces d'oiseaux ont disparu du pays et du Nord des États-Unis. Elles n'existent plus et on ne peut plus rien y faire. On sait qu'à moins de mesures appropriées, des oiseaux et des animaux sont menacés d'extinction non seulement dans ma province, la Colombie-Britannique, mais dans d'autres régions du pays.

J'ai déjà parlé de deux espèces de mouflons des montagnes Rocheuses, en Colombie-Britannique. L'ours gris d'Amérique se fait de plus en plus rare dans notre pays. Selon un relevé récent de la faune, il reste environ 12,000 ours polaires dans le monde. On en tue 1,200 par année.

Je demande aux députés de s'intéresser à cette question si importante et de la renvoyer pour étude au comité, qui, à son tour, recevra des témoignages et présentera ses recommandations sur la foi des renseignements accumulés. Les États-Unis ont finalement établi un programme de recherche sur la faune en péril. Le Canada se doit d'emboîter le pays le plus tôt possible.

Mes parents ne croyaient pas à la chasse sportive. Je n'ai jamais, de toute ma vie, tiré sur un oiseau ou sur un animal, ni sur un homme. On m'a enseigné à ne tuer que pour me protéger ou pour me procurer de la nourriture. Je n'ai toutefois fait preuve d'aucune étroitesse d'esprit vis-à-vis de la chasse sportive aux oiseaux et aux animaux. Comment peut-on appeler cela un sport, je ne sais, mais je n'ai pas l'esprit étroit. A bien y penser, je suis membre honoraire d'un club de chasse de Vancouver. Et si j'en suis membre, c'est que le club s'intéresse à la conservation. Cet organisme reconnaît que nous devons voir à perpétuer la faune magnifique de notre merveilleux pays. Les générations futures devraient pouvoir en jouir.

Il ne m'arrive pas souvent de citer le *Reader's Digest*. Toutefois, en parcourant cette revue hier soir, j'y ai lu un article intéres-